
La socioterminologie

M. François Gaudin

Abstract

François Gaudin : La socioterminologie.

Several language planning experiences, such as those developed in France or in Canada, have led to a new scientific field. The so called "socioterminology" deals with all the sociological aspects of terminologies. Mainly, the way terminologies are created, the way they circulate in human societies, or the way they are perceived by speakers are some of the matters dealt with by socioterminologists.

Citer ce document / Cite this document :

Gaudin François. La socioterminologie. In: Langages, 39^e année, n°157, 2005. La terminologie : nature et enjeux. pp. 80-92;

doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.2005.976>

https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_976

Fichier pdf généré le 03/05/2018

La socioterminologie ¹

Depuis quinze ans, la discipline dénommée *terminologie* a connu des évolutions doctrinales importantes. L'influence de la théorie qu'en avait donné le fondateur de l'école autrichienne, Eugen Wüster, dans les années 1930, a perdu de sa superbe, et l'on peut sans doute le regretter, dans la mesure où cela témoigne que l'horizon de la terminologie ne s'inscrit plus dans le paysage des initiatives généreuses du début du XX^e siècle. Car l'ingénieur autrichien croyait à la terminologie comme à l'espéranto, dans la perspective d'une amélioration de la communication née d'une volonté délibérée et concertée. La foi dans les langues internationales auxiliaires a vécu ; nos connaissances ont progressé ; la terminologie n'est plus tout à fait wüsterienne

1. QUATRE FACTEURS D'ÉVOLUTION

Dans le mouvement qui a conduit à réviser les théories et les pratiques, on peut distinguer quatre sources principales : la sociolinguistique théorique, la sociolinguistique de terrain, la linguistique générale, la linguistique de corpus.

La sociolinguistique théorique a permis de reprendre à nouveaux frais les conceptions en matière de discours dans une perspective héritière de la sociolinguistique de la covariance et des travaux sur les interactions verbales. Elle a inspiré les travaux se réclamant de la socioterminologie.

La sociolinguistique de terrain a conduit à des enrichissements en matière de politique linguistique. Les linguistes impliqués ont dû développer, dans le cadre des initiatives québécoises puis catalanes, une pratique terminologique qui réponde au souci d'efficacité du législateur et qui soit en harmonie avec une volonté populaire

La linguistique générale, pour laquelle les terminologies ont longtemps tenu lieu de curiosités ou de marges, a permis de repenser le statut du terme comme signe et de questionner le lien entre termes et référents.

1. Le présent article se situe dans le prolongement de travaux menés depuis une quinzaine d'années, les idées qu'il contient sont développées dans un ouvrage récent (Gaudin, 2003).

La linguistique de corpus a imposé une réforme des méthodes et des conceptions en raison du développement de la gestion informatisée des écrits et de l'apparition de nouveaux outils langagiers.

2. L'APPARITION DE LA SOCIOTERMINOLOGIE

Apparue sous la double influence de la sociolinguistique théorique et de la sociolinguistique de terrain, la socioterminologie se fixe comme objet l'étude de la circulation des termes en synchronie et en diachronie, ce qui inclut l'analyse et la modélisation des significations et des conceptualisations. Elle possède une dimension sociocritique, comme toute sémantique du discours, dans la mesure où elle relie la production de sens des termes avec les conditions de leur apparition. La circulation des termes est envisagée sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts.

Les travaux de terminologie menés dans une orientation sociolinguistique ont été développés dans deux perspectives et deux contextes différents : en France, par des chercheurs héritiers de Louis Guilbert, qui fonda le laboratoire rouennais auquel appartenaient, dans les années 1980-90, Yves Gambier, qui lança le mot, Louis Guespin, qui impulsa des travaux universitaires, et l'auteur de ces lignes ; au Québec, sous l'impulsion de linguistes comme Pierre Auger, Jean-Claude Boulanger ou Jean-Claude Corbeil qui eurent à mettre en pratique les lois linguistiques successives. L'approche adoptée dans ces travaux, soutenus par la volonté collective de tout un peuple, était *de facto* sociolinguistique. Puis le mot a essaimé dans les langues latines.

L'apport de la sociolinguistique était apparu très nettement, dès les années 1980, avec des travaux pionniers, et aujourd'hui encore exemplaires, comme ceux de Monica Heller *et alii* (1982). La mise en évidence des réseaux de communication dans un milieu de travail, l'analyse des facteurs de résistance et de leur importance pour la modification des pratiques lexicales ouvraient la voie pour des travaux novateurs. Denise Daoust (1987) ou Jacques Maurais (1984) introduisirent, dès les années 1980, la dimension diachronique et insistèrent sur l'étude du changement dans les terminologies, souvent réputées intangibles. On comprend alors la convergence entre les terminologues québécois et les travaux menés sous le nom de *socioterminologie*.

3. UN TOURNANT SOCIOLINGUISTIQUE

La diffusion du terme *socioterminologie* témoigne d'un besoin de renouveler l'appréhension par les chercheurs et les responsables des problèmes rencontrés. En effet, l'accès aux techniques, aux technologies et aux sciences pose des défis terminologiques nouveaux et oblige à repenser les modes d'intervention sur les pratiques langagières.

Ceci vaut pour de nombreux pays, « for the emerging African, Creole – and Arabic-speaking countries and undoubtedly also for the majority of Asiatic civilisations, the 'defence and establishment' of the national languages will inevitably lead to a sociolinguistic orientation of terminology » (Rey, 1998/1999 : 123). Ces questions ont été, dès les années 1980, saisies par des sociolinguistes (Guespin et Laroussi,

1989) et les problèmes que pose la gestion des terminologies des langues africaines² nécessitent une approche sociolinguistique³. Si les nations concernées veulent assurer un accès démocratique aux savoirs contemporains qui soit compatible avec le respect de leurs identités culturelles., elles prendront des initiatives concernant l'aménagement terminologique. Ces situations réclamaient un corps de doctrine alternatif, l'accent ayant été trop longtemps mis sur la seule fonction cognitive, et posée comme universelle, du fait de la dominance d'une *lingua franca* anglo-saxonne. Et ce virage possède une dimension éthique, car toute approche conceptuelle court le risque, en cherchant à rationaliser les contacts translinguistiques, de construire un référentiel notionnel qui ne soit que l'instrument d'une hégémonie linguistique et culturelle particulière.

Ces préoccupations se retrouvent en Amérique latine, en Argentine, dans des problématiques liées à la traduction (Gentile, 2003), en Uruguay, où le professeur Mario Barite définit *socioterminologia* en ces termes : « *a. Rama de la Terminología que se ocupa del análisis de los términos (surgimiento, formación, consolidación e interrelaciones), considerándolos desde una perspectiva lingüística en la interacción social* » (Barite, 2000). Au Brésil, Enilde L. de J. Faulstich évoque la socioterminologie comme « une discipline qui s'intéresse au mouvement du terme dans les langages de spécialités » (Faulstich, 1998/1999 : 95). Citons également les pays nordiques où, bien que l'influence de la terminologie traditionnelle reste forte, des personnalités comme Johan Myking, pour la Norvège (2000), ou Yves Gambier⁴, pour la Finlande, contribuent à enrichir cette perspective. Il ne s'agit pas de chercher à dresser un panorama exhaustif, mais de souligner que la diffusion géographique du terme et de ses traductions se fait dans le maintien de son sens initial, puisque la thématique des usages sociaux des termes, l'étude de leur apparition, de leur circulation et de leur implantation correspond à la part la plus importante des travaux qui ont été menés sous cette appellation depuis les années 1990.

4. QUELQUES TRAVAUX DE RECHERCHE

À cette extension géographique correspond un facteur d'approfondissement, l'ancrage universitaire qui a permis de développer des réflexions indépendantes des sollicitations immédiates de la pratique, qu'elle soit traductionnelle, documentaire ou aménagiste. Parmi les publications qui ont vu le jour, quelques thèses universitaires, menées en France ou au Québec en particulier, mais aussi sur des terrains asiatiques (Vietnam, Laos, en particulier), ont permis d'attester de la mise en place d'un corps de connaissances et d'outils méthodologiques. Nous en citerons quelques-unes, sans souci d'exhaustivité.

Dans une démarche originale au plan théorique, Myriam Bouveret a confronté les outils de la praxématique à l'analyse de corpus oraux et écrits, elle analysait la *Production de sens du terme* dans le cadre de la néologie terminologique (Bouveret, 1996). La vulgarisation scientifique a été l'objet d'une étude socioterminologique fouillée consacrée, par Valérie Delavigne, à la diffusion sociale du vocabulaire de la

2. Comme le *sāngo*, pour Marcel Diki-Kidiri (2000), ou le wolof, pour Chérif Mbodj (1994).

3. Telles que celles décrites par Amigou Maïga (1991) ou Issoufi Alzouma Oumarou (1994).

4. Voir la bibliographie dans Gambier, 2001.

sûreté nucléaire ; cette étude se singularisait par le croisement de méthodes d'analyse sociolinguistiques et l'utilisation d'outils logiciels caractéristiques de la linguistique de corpus (Delavigne, 2001). Dans une perspective peu éloignée, une recherche fondée sur l'analyse de discours a été menée sur les termes du vocabulaire de l'écologie (Périchon, 2001). Maryvonne Holzem a utilement contribué à préciser les relations entre documentation, terminologie et sociolinguistique en posant les bases d'une unification des méthodes descriptives (Holzem, 1999). Pascaline Dury eut le mérite de croiser une analyse contrastive du vocabulaire de l'écologie en français et en anglais avec une approche diachronique, prenant en compte une dimension trop souvent négligée en terminologie (Dury, 2000). Nous accorderons une place particulière au travail de Dardo Mario de Vecchi (1999) dont la contribution à l'étude des parlars d'entreprise – secteur de la sociolinguistique trop peu fréquenté par les chercheurs – fait une place importante à l'analyse de l'oral, par le biais de l'observation participante. Une importante étude du vocabulaire médical en français et en vietnamien a constitué une utile contribution à l'équipement terminologique du vietnamien (Tran, 1999).

Les différences de contexte sociolinguistique et de dynamisme institutionnel font que la dimension aménagiste a été plus travaillée en Amérique du nord. Au Québec, c'est essentiellement grâce à l'activité développée par l'Office de la langue française et à son soutien que purent être publiés des travaux comme ceux de Pierre Auger (1999) et de Christiane Loubier (1994), qui prennent acte d'un renouvellement des problématiques. Et certains furent entrepris dans un cadre universitaire ; par exemple, Jean Quirion a donné une synthèse sur les enquêtes d'implantation terminologique adaptée de sa thèse de doctorat (Quirion, 2003). Une telle synergie, durable et fertile, reliant instances de politique linguistique et institutions de recherche pourrait laisser rêveur un lecteur français.

Dans l'ensemble de ces travaux pris en exemple, l'affirmation d'une orientation socioterminologique a permis de mettre au jour des connaissances relatives au fonctionnement discursif et social des termes qu'une approche traditionnelle eût ignorées. Il ne s'agit pas de fonder une critique de la terminologie d'inspiration wüstérienne, mais d'élargir le champ de la terminologie, de dépasser son idéalisme, son volontarisme et son logicisme, dans une perspective qui tienne compte des acquis divers, depuis le repérage automatique et ses implications au plan de la description linguistique jusqu'aux avancées de l'histoire des sciences et de l'épistémologie.

5. LE MODÈLE GLOTTOPOLITIQUE

Retournant aux sources des premiers travaux français en socioterminologie, nous pensons utile de préciser l'intérêt du modèle glottopolitique qui a inspiré les analyses sur la circulation sociale des termes. Ce concept a été développé dans les années 1980 par Louis Guespin (Guespin, 1985) et Jean-Baptiste Marcellesi⁵ (Guespin et Marcellesi, 1986). Parmi les chercheurs l'ayant appliqué dans une perspective terminologique, l'un des adeptes les plus convaincus est sans doute Loïc Depecker. En tout cas, il a exprimé son adhésion avec chaleur : « Ma rencontre avec Louis

5. Les publications collectives les plus marquantes sont les Actes d'un colloque (Winther A. (éd.), 1985) et un numéro de la revue *Langages* (Marcellesi (dir), 1986) consacrés à ce concept.

Guespin a changé ma pensée », écrivait-il (Depecker, 2000). Et la synthèse qu'il a proposée de son expérience en politique terminologique montre que certains concepts proposés par des chercheurs peuvent modifier l'appréhension du réel, être saisis, appliqués et modifier la pratique des aménagistes⁶.

Mais quel est au juste l'intérêt du concept de *glottopolitique*, alors que la terminologie est déjà foisonnante : ne parle-t-on pas, selon les cas, de politique, de planification, d'aménagement, d'équipement, linguistique ou terminologique ? En parlant de *glottopolitique*, on vise à neutraliser, en recourant à la forme grecque *glotto-*, les oppositions entre *langue*, *parole* et *discours* car la société agit sur tous ces points alors qu'un terme comme *politique linguistique* ne prend en compte que les actions les plus visibles. Or, dans le circuit qui relie la parole et la langue, des décisions diverses interviennent. Il peut s'agir du choix de bannir la pratique d'une langue d'immigration à la maison, de la décision d'une entreprise d'angliciser sa communication, du choix d'un lexicographe d'enregistrer ou non des formes nouvelles, ou celui d'organiseurs du choix de s'assurer ou non le concours d'interprètes lors d'un congrès⁷, etc. Il peut aussi s'agir de décisions politiques, ou de leur absence⁸. En utilisant ce terme, on insiste donc sur la pluralité des niveaux de décisions qui, de celui de l'individu à celui de l'État, participent à la gestion, à l'évolution et à la genèse continue des langues. Il s'agit d'un modèle dynamique – oserait-on dire dialectique – qui permet de penser la langue et la parole non comme deux faits séparés mais comme deux pôles : la langue est ce qui permet les interactions langagières, par lesquelles la langue à la fois se maintient et se renouvelle. Et ce sont ces deux rationalités qu'une attitude inspirée du modèle glottopolitique s'efforce de prendre en compte.

6. GLOTTOPOLITIQUE, NORMALISATION ET NORMAISON

La démarche liée à l'analyse glottopolitique va de pair avec une attitude de conseil. Le linguiste, le terminologue ou le « langagier » engagé dans une démarche glottopolitique doit décrire une situation langagière particulière, établir un diagnostic et proposer des solutions. En ce qui concerne la terminologie, les descriptions peuvent relever de trois grands types : l'observation des pratiques langagières dans toute leur variabilité ; l'identification des réseaux de diffusion des termes ; la définition des enjeux de la terminologie dans ses applications notamment industrielles.

Ces tâches de description relèvent de la recherche ; elles sont rendues nécessaires pour comprendre les changements linguistiques en cours, que ceux-ci soient spontanés ou planifiés, et pour agir. La réalisation d'une politique linguistique nécessite des choix d'aménagement linguistique qui ne peuvent rencontrer le succès qu'à la condition d'être compatibles avec les opinions des locuteurs et donc avec les sentiments et les pratiques linguistiques. C'est pourquoi la négociation terminologique, l'information et la consultation des acteurs concernés sont des facteurs favorables

6. Cf. Depecker, 2001.

7. Par exemple, le Forum social européen de novembre 2003 affichait un nombre de 1 000 interprètes dont la présence devait assurer à de nombreuses minorités la possibilité de s'exprimer dans leur propre langue.

8. Par exemple, la décision de l'Université de Montréal de se doter d'une politique linguistique est une décision glottopolitique significative.

pour que les décisions soient suivies d'effets. Il faut pour cela que les conditions d'une adhésion sociale soient réunies et, donc, que les décisions prises reposent sur une description fine des pratiques et une consultation préalable des usagers.

Cet aspect est d'autant plus important que l'on considère la langue comme un ensemble de formes linguistiques et de représentations sur ces formes. Je parle une langue et la représentation que je m'en fais fait également partie de ma pratique linguistique. On ne peut donc, si l'on adopte cette perspective, raisonner sur des unités linguistiques prises isolément, hors de toute interaction et sans tenir compte des tensions qui parcourent les communautés langagières et des idéologies linguistiques, car ces représentations ne peuvent être approchées que dans le cadre d'une conception pluri-normée des terminologies. En effet, celles-ci connaissent des réalisations, notamment à l'oral, qui sont le lieu de créations ; ce sont les usages professionnels du laboratoire, de l'atelier, de l'usine qui les suscitent. La genèse de ces formes a lieu dans les pratiques langagières et leur stabilisation leur confère le statut de normes de discours permettant l'intercompréhension. Et c'est ici que l'on peut distinguer deux types de procès aboutissant à la construction d'une norme, la *normalisation* et la *normaison* : « En résumé, on peut dire que la normalisation, c'est le processus qui vise à la construction consciente d'une norme unifiée, et la normaison, le processus responsable de la logique même de tout système linguistique. » (Guespin, 1993 : 218). Qu'elle soit nationale ou internationale, politique ou technique, la normalisation émane toujours d'une institution qui fixe les termes recommandés ou obligatoires. En revanche, la normaison relève de ce que Teresa Cabré décrit comme « un processus au moyen duquel un système terminologique déterminé s'autorégule en accord avec ses utilisateurs. » (1998 : 244). La coexistence de ces deux facteurs que sont la normaison et la normalisation a également été décrite dans d'autres langues comme le vietnamien (Tran, 1999).

En fait, on peut affirmer que la **normaison** devrait être la priorité des organismes de politique linguistique. Pourquoi ? Parce que le problème principal aujourd'hui est sans doute d'ordre idiolectal. Les identités s'affirment de plus en plus dans nos sociétés contemporaines morcelées en groupes sociaux très nombreux ; or ces groupes sociaux parlent des idiolectes. Et ce mouvement général englobe ces communautés de parole particulières qui s'occupent de sciences et de techniques. Les locuteurs des langues spécialisées sont également membres de communautés de parole particulières. Si l'on parle en saussurien, il y a donc dans la parole une variation importante et la difficulté réside dans le passage de la parole d'un groupe particulier à la langue partagée par tous. Cette difficulté se traduit par un déficit de gestion de la normaison, ce qui facilite la domination linguistique et le recours à l'emprunt⁹. Le véritable défi réside alors dans la capacité à inventer des dispositifs facilitant l'harmonisation des vocabulaires émergents.

7. LA DIFFUSION SOCIALE DES TERMES

De telles analyses supposent d'adopter une vision dynamique des termes, lesquels ne doivent plus être conçus comme des étiquettes de concepts, mais résitués dans le cadre des échanges langagiers au sein desquels ils apparaissent et se

9. Pour une démonstration plus détaillée, voir Gaudin (2003 : 173-204).

maintiennent. L'autre apport théorique important à souligner fut celui de la linguistique de l'interaction, qui obligeait à considérer les termes, non seulement comme des signes linguistiques, mais comme des formes prises dans des échanges langagiers réels et donc liés à des types d'interactions. Dans cette perspective, il n'y pas de mot juste en soi. Il n'y a que des mots appropriés à des interactions définies. Le rêve de l'orthonymie est donc remis à sa juste place d'utopie efficace – utopie, car elle est contraire au fonctionnement habituel du langage ; efficace, car elle oriente les usages de la langue et permet de la rendre plus précise. Mais se pose alors le problème de la stabilité du sens.

En effet, l'idéal de la monosémie ne peut constituer un objectif tenable que dans un cadre idiolectal. Dès que la circulation des formes linguistiques concernées s'élargit, la signification des termes est sujette à des négociations nouvelles. On convient aisément aujourd'hui, lorsqu'on a fait un peu de sémantique, que le terme se caractérise par le fait que sa signification est socialement normée. Il s'agit d'un contrôle social du sens, qui s'exerce de façon concertée, plus ou moins spontanée, ou de façon planifiée ou réglementaire¹⁰. C'est dans cet esprit que l'on peut définir utilement la notion de « concept », centrale en terminologie, comme un signifié normé, comme le fait François Rastier. Mais une telle définition, qui présente l'avantage scientifique de rapatrier la notion dans le giron de la linguistique, oblige à poser de façon encore plus centrale la notion de « norme », notion éminemment sociolinguistique s'il en est.

Dans la diffusion du terme, le signifiant est la partie sur laquelle le contrôle est le plus aisé et c'est d'abord une forme de signifiant que l'on reprend. De ce fait, la motivation relative joue tout son rôle : on oublie que les *boîtes noires* ne sont pas de couleur noire, que les *trous d'air* ne sont pas des trous. C'est-à-dire que la suspension des principes linguistiques de motivation relative n'est compatible avec l'intercompréhension que dans ce cadre limité où les locuteurs sont dépositaires d'une certaine expertise, ou une certaine expérience du référent qui leur permet d'occulter la signification calculable du régulier pour accéder au sens en usage. Cette condition est aisée à remplir dans des communautés de parole très restreintes. C'est pour cette raison que certains scientifiques adoptent une attitude désinvolte dans les choix de leurs termes, c'est qu'ils n'y voient que des outils purement arbitraires utilisés de façon conventionnelle dans un cadre limité. Le mathématicien David Hilbert disait que l'on pourrait remplacer les mots *point*, *droite*, et *plan*, par *table*, *chaise* et *verre à bière* et continuer à faire de la géométrie...

Bien évidemment, il en va tout différemment dès que l'on se soucie de la diffusion sociale des termes, comme le fait la socioterminologie, car alors on est conduit à considérer le choix des vocables comme déterminant dans la construction du sens. Les réflexions didactiques en matière de sciences l'ont bien montré¹¹. Or, au-delà du seul enseignement formel, le défi de la démocratisation du savoir, c'est bien de faciliter sa transmission dans des interactions diverses avec des locuteurs variés. Le rôle joué par le contrôle social du sens dans des interactions plus limitées est alors occupé par la motivation relative, qui aide la construction du signifié à partir du signifiant, qu'il s'agisse de mots construits conformément à une grammaire lexicale – celle du

10. Sur ce thème, voir Baggioni et Larcher, 1997.

11. Voir, par exemple, les travaux de Stella Baruk – notamment son dictionnaire (1992) –, exemplaires à notre point de vue, mais diversement appréciés par les mathématiciens.

français ordinaire, ou celle du vocabulaire chimique par exemple – ou du recours à une métaphore motivée. Il s'agit donc, sous un angle linguistique, de se préoccuper de l'inscription culturelle des terminologies et de la qualité de l'équipement terminologique.

Les propos qui précèdent pourront paraître bien généraux. Une étude, déjà mentionnée, menée sur le vocabulaire de la sûreté nucléaire, nous servira à exemplifier l'intérêt d'une démarche socioterminologique (Delavigne, 2001). Ce travail a montré que les termes utilisés, dans ce secteur d'activité, pour catégoriser le réel, comme *accident*, *déchet*, *incident*, *risque*, *sécurité*, *sûreté*, sont pleinement des termes, en ce qu'ils sont utilisés de façon précise dans les discours experts et possèdent une signification normalisée, mais ne sont pas pour autant indépendants des tensions entre groupes d'énonciateurs, des luttes d'influences, des choix sociopolitiques, etc. Le stock lexical disponible permet aux uns de véhiculer des valeurs axiologiques positives et de construire une vision méliorative de l'énergie nucléaire, une sorte de « vulgarisation en rose », tandis que les autres insèrent les termes dans des réseaux discursifs fortement polémiques et dysphoriques, à la tonalité plutôt noire. Dans son analyse, Valérie Delavigne a montré comment les stratégies d'utilisation des termes et des désignations sont profondément marquées par les enjeux qui animent les discours. A lire de tels travaux, il devient évident que l'on ne peut plus, dans ce type de vocabulaire, considérer les termes comme des noms propres de concepts.

La démarche suivie est proche de l'analyse de discours, qui irrigue également les réflexions sur la constitution des corpus dans d'autres perspectives, par exemple la constitution de bases de connaissances. L'une des questions que pose aujourd'hui ce type d'analyse, c'est comment maintenir une démarche qualitative et non quantitative tout en utilisant les ressources informatiques de la linguistique de corpus. Or les résultats obtenus l'ont été à partir d'un important corpus numérisé exploité à l'aide de logiciels¹² dont l'utilisation a permis de cerner les positionnements des énonciateurs et de dégager les termes de l'énergie nucléaire présents dans le corpus. Ce qui montre que l'approche sociolinguistique peut être servie par l'évolution technique considérable que représentent les progrès en matière d'analyse automatique.

En effet, si les travaux d'inspiration sociolinguistique ont accompagné une remise en cause des méthodes héritées de Wüster, ils ont également rencontré les conséquences du renouvellement méthodologique provoqué, de façon plus empirique, par les outils d'analyse automatique dont le développement a remis en question également les notions de « terme », de « domaine », de « bi-univocité », etc. Et il est fort intéressant de noter qu'une démarche empirique, motivée par la satisfaction des besoins sociaux, celle des industries de la langue, et une démarche plus théorique, reposant sur des principes théoriques, celle de la sociolinguistique, ont pu se développer et aboutir à des résultats aussi convergents dans leur souci de renouvellement du champ terminologique (cf. Bourigault et Slodzian, 1999).

12. Alceste (Analyse lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de texte), logiciel d'analyse textuelle, développé par Max Reinert, et LeXTER (Logiciel d'EXtraction de TERminologie, version initiale de l'actuel SYNTAX) mis au point par Didier Bourigault.

8. VARIATION, LINGUISTIQUE DE CORPUS ET SOCIOLINGUISTIQUE

La linguistique de corpus et la sociolinguistique se posent toutes les deux le problème de la définition des corpus. La nouveauté réside dans la puissance de traitement que proposent les traitements informatisés de la langue. Du coup, les questions de genres – que ce soit d'un point de vue productif ou interprétatif –, de diversité linguistique et de variation deviennent centraux. Car il apparaît clairement que les corpus sont toujours hétérogènes. C'est pourquoi la notion d'hétérogénéité, centrale en sociolinguistique, se trouve au cœur des préoccupations des linguistes de corpus, même s'ils n'utilisent pas nécessairement ce concept. Dans les deux perspectives, ce qui se trouve en question, ce sont au fond les conditions de production des discours, c'est-à-dire les raisons expliquant les variations langagières observées, variations qui peuvent alors être reliées à des variables qui peuvent être sociales, historiques, géographiques, etc. Et sur ces points, les acquis de la sociolinguistique peuvent être réinvestis et actualisés par la terminologie et la linguistique de corpus.

Dans ce type de travaux, qui sont aux confins de la terminologie, de la lexicographie informatique et de la sociolinguistique, on se rend compte de l'importance des convergences qui enrichissent chacune des perspectives. Si l'on veut prendre en compte dans les travaux de la « nouvelle » linguistique de corpus la variation sociale, qui est au cœur des langues, cela nécessite une réflexion théorique de type sociolinguistique. Et de l'autre côté, si elle veut dépasser le stade où elle se contentait d'assurer « la promotion d'une terminologie ponctuelle dans l'esprit de la linguistique sociale », selon la formule de Pierre Lerat (1993 : 13), la socioterminologie doit enrichir les démarches les plus actuelles d'analyse de données terminologiques. Toutefois, la convergence entre socioterminologie et linguistique de corpus pose de nouvelles questions. Parmi celles-ci signalons le problème des hypothèses auxiliaires, c'est-à-dire, pour ce qui nous occupe, de l'inclusion dans les outils utilisés d'une théorie linguistique sous-jacente : en utilisant des logiciels d'analyse linguistique, de quelle part de l'hypothèse reste-t-on maître ?

L'idée d'appréhender le concept terminologique comme un « signifié négocié par une communauté de locuteurs » (Gaudin, 1993 : 99) pouvait surprendre il y a une dizaine d'années ; avec l'avènement de l'informatisation et l'automatisation des recherches sur gros corpus, cela a cessé d'apparaître un postulat théorique pour faire figure de nécessité pratique. Il s'agit bien de consigner et de décrire les concepts terminologiques comme des constructions de connaissances en proie aux variations, synchroniques et diachroniques. Cependant l'enjeu aujourd'hui, tant théorique que pratique, n'est plus de poser cette évidence mais bien de trouver des modèles, linguistiquement et informatiquement pertinents, permettant d'articuler concepts et productions discursives. Marie-Françoise Mortureux se demandait si l'on pouvait imaginer une socioterminographie (2000), la question demeure d'actualité.

Les ressources mises à la disposition des analystes sont aujourd'hui considérables, ce qui permet d'envisager de nouvelles approches des problèmes classiques de l'analyse de discours, notamment en matière de typologie. Mais cela se limite encore, certes, aux données écrites et les travaux sur l'oral manquent toujours. En effet, autant l'étude de la diffusion sociale envisagée dans la variété des écrits peut se développer aisément, dans la direction notamment de la vulgarisation – thématique assez familière aux linguistes et aisée à mettre en chantier –, autant la circulation réelle dans les interactions et les mécanismes du succès des néologismes restent très

méconnus. Les progrès technologiques permis par la puissance de calcul des logiciels ne se sont pas accompagnés de travaux, plus coûteux en moyens humains et en temps, sur l'oral, dimension cruciale pour comprendre la genèse et la diffusion des terminologies et pour mieux pénétrer la connaissance des idéologies linguistiques en la matière. C'est également en pouvant contraster des données orales et l'analyse des écrits que l'on pourra éclairer plus finement la dimension diachronique.

9. TERMINOLOGIE, DIACHRONIE ET HISTOIRE

En effet, l'analyse des différents niveaux auxquels se construisent et se perpétuent les normes langagières nécessite la prise en compte des différents modes de socialisation des individus : école, famille, groupes de travail, etc. dans lesquels se construisent les personnalités langagières. Car les paramètres déterminant les personnalités langagières sont multiples, comme le note Anne Condamines, en remarquant que l'on n'a « jamais étudié des variations dans une communauté professionnelle donnée entre un sous-groupe qui entretient des relations amicales très suivies en dehors du travail et un autre qui n'interagit [sic] que dans le cadre professionnel. » (Condamines, 2003 : 25). Les niveaux à appréhender sont très divers ; leur pertinence dépend des objectifs que l'on se fixe. L'étude de ces modes de socialisation langagière nécessite la prise en compte de concepts disciplinaires divers comme, par exemple, celui de structures de sociabilité, propre aux historiens. Elle devrait conduire également, au niveau des communautés linguistiques, à replacer l'analyse des idéologies linguistiques – qui ont été étudiées – dans une dimension historique et, particulièrement, dans la perspective de l'histoire des mentalités, autre concept historique utile.

Cette dimension, qui est celle des structures mentales collectives dont l'inertie est connue, suppose d'inscrire dans un temps long, et dans une description tenant compte des pratiques et des idéologies, l'étude des attitudes, représentations et sentiments linguistiques. L'enquête archivistique de la littérature scientifique et le recueil de témoignages, oraux ou écrits, permettrait de retracer les contours de l'imaginaire collectif fondateur du sentiment d'appartenance à une communauté langagière. La résistance au changement (Vovelle, 1982) comme la réticence face à l'innovation constituent des thèmes historiques importables de plein droit dans une étude des mentalités langagières. Elle apporterait une dimension nouvelle à l'étude du changement linguistique, dont les perspectives, si intéressantes soient-elles, sont restées au fond assez philologiques. La notion de « néologisme » n'est pas un concept, on le sait (Rey, 1976), mais les outils dont on dispose pour penser la novation en matière de terminologie sont-ils suffisants ?

10. ÉPILOGUE

Ce bref parcours avait pour objectif de présenter des éclairages permettant de mieux comprendre la nécessité en terminologie d'une orientation sociolinguistique et de mettre en lumière quelques perspectives de recherche.

La dimension sociale s'illustre tout particulièrement dans les préoccupations de politique linguistique, mais l'étude de la **circulation sociale** des termes implique également des pratiques langagières telles que celles que l'on désigne du nom de

vulgarisation. Le modèle glottopolitique permet de penser ces classes de faits de façon unitaire et dynamique. Étant donné la spécificité des terminologies et de leurs usages sociaux, la sociologie de la connaissance, celle des sciences ou de l'innovation¹³ constituent autant d'apports disciplinaires à une meilleure connaissance de l'évolution des pratiques langagières et de la socio-genèse des termes. L'élargissement des réflexions vers ces dimensions est encore trop souvent absent.

Le **fonctionnement discursif** des termes pose des problèmes essentiellement sémantiques, son approche nécessite une ouverture sans exclusive à des modèles sémantiques divers, car rien ne prouve que l'hétérogénéité des faits lexicaux les rende susceptibles d'une modélisation unique. Les propositions théoriques rendues aujourd'hui nécessaires obligent à réexaminer les notions de « domaine », d'« expert », de « système conceptuel » à la lumière des acquis de la linguistique sociale et de la sémantique qu'elle soit, selon les auteurs, interprétative, référentielle ou cognitive. Le pragmatisme des terminologues les place en bonne position pour dépasser les querelles d'écoles.

Enfin, la linguistique étant une science sociale, réfléchir aux terminologies comme à des entités culturelles oblige à considérer leur **histoire**. L'histoire de ces noms, de leurs sens, c'est aussi l'histoire de nos idées et de nos façons de les dire. Et dans cette direction, les travaux en histoire des sciences, techniques et de leurs vocabulaires avaient précédé les investigations propres à des linguistes¹⁴.

Circulation sociale, discours, histoire : ce sont là trois aspects sous lesquels se posent les questions des genres de textes et des conditions de la communication, production et interprétation. Les termes sont utilisés par des locuteurs collectifs¹⁵ auxquels ils servent de dénominations normées et de marqueurs identitaires ; ils circulent dans des secteurs de l'expérience humaine, au sein de sphères d'activité rarement limitées à des domaines d'emploi circonscrits. Ce sont les multiples facettes de ces discours réels et méconnus, liés à la production des connaissances, des règles et des objets manufacturés, sur lesquelles la socioterminologie attire l'attention des nouvelles générations de chercheurs.

13. Cf. Les discussions entre terminologie et sociologie des sciences menées par le regretté Ad Hermans (1991, 1995).

14. Les travaux de référence tels que ceux de Roland Eluerd (1993) ou Bernard Quemada (1978) sont restés trop rares.

15. Ce terme, jadis emblématique de la linguistique sociale, est utilisé de nos jours par Anne Condamines, car la linguistique de corpus rencontre des problèmes identiques à ceux qu'eurent à affronter les sociolinguistes des années 1970.

Bibliographie

- AUGER P. (1999). *L'implantation des officialismes halieutiques au Québec : essai de terminométrie*, éd. OLF, coll. « Langues et sociétés », n° 37, Montréal, 221 p.
- BAGGIONI D. et LARCHER P. (éds) (1997). *Le contrôle social du sens, en langue et en discours, Aspects lexicographiques, pragmatiques et rhétoriques. Actes de la 4^e Table ronde de l'Aprodel*, Presses de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 197 p.
- BARITE M. (2000). *Diccionario de organización y representación del conocimiento : clasificación, indización, terminología*, Universidad de la República Oriental del Uruguay, [adresse [http: eubca1.eubca.edu.uy/diccionario/](http://eubca1.eubca.edu.uy/diccionario/)].
- BARUK S. (1992). *Dictionnaire de Mathématiques*, éd. Seuil, Paris, 1 324 p.
- BOURIGAULT D. et SLODZIAN M. (1999). « Pour une terminologie textuelle », *Terminologies nouvelles*, n° 19, pp. 29-32.
- BOUVERET M. (1996). *Néologie et terminologie : production de sens du terme*, thèse de Doctorat, Université Montpellier III, 2 vol., 413 p. + 230 p.
- CABRE M. T. (1998). *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Presses de l'Université d'Ottawa et Armand Colin, 322 p.
- CONDAMINES A. (2003). *Sémantique et corpus spécialisés. Constitution de bases de connaissances terminologiques*, Mémoire d'habilitation, Rapport n° 13, *Carnets de grammaire*, ERSS, Université Toulouse-Le-Mirail, 175 p.
- DAOUST D. (1987). *Le changement terminologique dans une entreprise de transport : l'étude de quelques facteurs sociolinguistiques déterminants*, coll. « Langues et sociétés », Les publications du Québec, Montréal, 149 p.
- DELAVIGNE V. (2001). *Les mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse de discours de vulgarisation*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2 vol. 674 p. + 1 vol. annexes.
- DELAVIGNE V. et GAUDIN F. (éds), (2000). *Louis Guespin, terminologue*, Actes de la journée Louis Guespin, Publications de l'Université de Rouen, 95 p.
- DEPECKER L. (2000). « L'œuvre de Louis Guespin et son influence sur certaines orientations de la politique terminologique en France », dans Delavigne V. et Gaudin F. (éds.) (2000). pp. 59-65.
- DEPECKER L. (2001). *L'invention de la langue, le choix des mots nouveaux*, Larousse-Armand Colin, Paris, 720 p.
- DIKI-KIDIRI M (2000). « Une approche culturelle de la terminologie », *Terminologies nouvelles*, n° 21, pp. 27-31.
- DURY P. (2000) [1997]. *Étude comparative et diachronique de l'évolution de dix dénominations fondamentales du domaine de l'écologie en anglais et en français*, thèse de doctorat, Université de Lyon II, Presses universitaires du Septentrion, Collection « Thèse à la carte », Villeneuve d'Asq, 425 p.
- ELUERD R. (1993). *Les mots du fer et des Lumières*, Champion, Paris, 525 p.
- FAULSTICH E. (1998/1999). « Principes formels et fonctionnels de la variation en terminologie », *Terminology*, vol 5 (1), pp. 93-106.
- GAMBIER Y. (2001). « Socioterminologie : une terminologie remise sur ses pieds », dans *Terminogramme*, n° 102-102, pp. 107-118.
- GAUDIN F. (1993). *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, 254 p.
- GAUDIN F. (2003). *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, éd. Duculot, coll. « Champs linguistiques », Bruxelles, 286 p.
- GENTILE A. M. (2003). « Les gallicismes dans le discours de la psychanalyse en langue espagnole : essai de description socioterminologique », *Cuadernos de Lenguas Modernas*, Universidad Nacional de La Plata, año 4, n° 4, pp. 109-155.
- GUESPIN L. (1985). « Matériaux pour une glottopolitique », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 7, Publications de l'Université de Rouen, pp. 13-32.

- GUESPIN L. (1993). « Normaliser ou standardiser ? », dans numéro spécial *Socioterminologie, Le langage et l'homme*, vol. XXVIII, n° 4, éd. DeBoeck Université. pp. 213-222.
- GUESPIN L. et LAROUCSI F. (1989). « Glottopolitique et standardisation terminologique », *La Banque des mots*, numéro spécial, pp. 5-21.
- GUESPIN L. et MARCELLESI J.-B. (1986). « Pour la glottopolitique », *Glottopolitique, Langages* n° 83, pp. 5-34.
- HELLER M. et alii, 1982, *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, éditeur Officiel du Québec, Montréal, 203 p.
- HERMANS A. (1991). « Sociologie des vocabulaires scientifiques et techniques. Quelques réflexions », dans Gaudin et Assal (dir), pp. 101-110.
- HERMANS A. (1995). « Sociologie des discours scientifiques. Quelques réflexions », *Meta*, vol. 40, n° 2, pp. 224-228.
- HOLZEM M. (1999). *Terminologie et documentation. Pour une meilleure circulation des savoirs*, ADBS éditions, Paris, 292 p.
- LERAT P. (1993). Préface, dans Gaudin (1993). pp. 11-13.
- LOUBIER C. (1994). *L'aménagement linguistique au Québec, enjeux et devenir*, éd. O.L.F., coll. « Langues et sociétés », n° 34, Montréal, 145 p.
- MAÏGA A. (1991). « La place de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle », *Terminologie et développement, Actes du séminaire (1^{re} partie. Rabat, juin 1991)*, *Terminologies nouvelles*, n° 6, pp. 15-20.
- MARCELLESI J.-B. (dir), 1986, *Glottopolitique, Langages* n° 83, 128 p.
- MAURAS J. (1984). *La langue et la publicité des chaînes d'alimentation : Étude sur la qualité de la langue et sur l'implantation terminologique*, coll. « Dossiers du Conseil de la langue français », Études et recherches, 18, Québec, Conseil de la langue française, Montréal, 84 p.
- MBODJ C. (1994). « L'activité terminologique au Sénégal », *Terminologies nouvelles*, n° 11, pp. 3-9.
- MORTUREUX M.-F. (2000). « Terme, (socio)terminologie et lexicologie », dans Delavigne et Gaudin (dir.) (2000). pp. 27-39.
- MYKING J. (2000). « Sosioterminologi, ein modell for Norden? », *I terminologins tjänst. Festskrift för H. Picht på 60-årsdagen*, Anita Nuopponen et coll. (dirs), Vaasa, Vaasan Yliopiston julkaisu.
- OUMAROU I. A. (1994). « Pour la création d'un centre national d'aménagement linguistique au Niger », *Terminologies nouvelles*, n° 11, pp. 10-18.
- PERICHON B. (2001). *Le vocabulaire de l'écologie, environnement, nature, éco-, bio-, vert- (1974-1994)*, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille 1, 3 tomes, 686 p.
- QUEMADA B. (1978). Technique et langage. La formation des vocabulaires français des techniques, dans *Histoire des techniques. Techniques et civilisations, techniques et sciences*, Encyclopédie de la Pléiade, NRF, Paris, pp. 1146-1240.
- QUIRION J. (2003). *La mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec*, coll. « Langues et sociétés ». Office de la langue française, Montréal, 250 p.
- REY A. (1976). « Néologisme : un pseudo-concept ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 28, pp. 97-128.
- REY A. (1998/1999). « Terminology between the experience of reality and the command of signs », *Terminology*, vol 5 (1), pp. 121-134.
- TRAN D. T. (1999). *La terminologie médicale vietnamienne*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen, 2 vol. 562 p.
- VECCHI D. M. (de) (1999). *La terminologie en entreprise. Formes d'une singularité lexicale*, Université de Paris 13, 417 p + 4 volumes d'annexes.
- VOVELLE M. (1982). *Idéologie et mentalités*, édition revue et augmentée, Gallimard, coll. « Folio histoire », Paris, 358 p.
- WINTHER A. (éd.), (1985). *Problèmes de glottopolitique, Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 7, Publications de l'Université de Rouen, 247 p.